

### SECTION 7 - INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS

Chaque entreprise exposante aura droit à 5 inscriptions gratuites par stand loué pour ses employés(es) et les insignes supplémentaires seront facturés au tarif d'admission de 15 \$. Il est nécessaire d'inscrire les délégués(es) qui seront présents(es) au Salon. À cet effet, vous devez compléter le formulaire et le retourner à l'Association des restaurateurs du Québec.

**Vous pouvez télécharger tous les formulaires sur notre site Internet à l'adresse suivante :**  
[www.rest-hote.com](http://www.rest-hote.com)

#### 7.1.1 Formulaire - inscription des délégués

Veuillez noter que toute réimpression d'insigne coûtera 5\$.